

# Algues vertes : la tumultueuse histoire des autopsies

Aucun décès humain n'a été reconnu officiellement lié à l'hydrogène sulfuré dans les Côtes-d'Armor. Pour les morts d'animaux, c'est différent... Mais ce fut souvent le résultat d'un long combat militant.



Un jeune sanglier a été retrouvé mort sur la plage de la Grandville, à Hillion, le 15 octobre. | PHOTO : DR

« On attend les résultats, oui. On aimerait y avoir accès, qu'il y ait de la transparence », pointe Yves-Marie Le Lay. Le militant écologiste et président de l'association Sauvegarde du Trégor-Goëlo Penthièvre guette la prochaine communication du procureur du tribunal de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), avec attention.

Celle à propos du sanglier retrouvé mort sur une plage polluée aux algues vertes, à Hillion. Les premiers résultats de l'autopsie tablaient sur un décès dû à une « cause infectieuse ».

À ce stade, le lien avec l'hydrogène sulfuré et potentiellement mortel qui se dégage des marées vertes n'est ni conforté ni écarté. Les prélèvements sanguins menés sur l'animal devraient permettre d'y voir plus clair. Pour la première fois, les associations militantes contre les algues vertes en Bretagne saluent cet effort de communication. C'est loin d'avoir toujours été le cas.

## Trois décès humains ont semé le doute

Aucun décès humain n'a été reconnu officiellement lié à l'hydrogène sulfuré. « En Bretagne, il n'y a que les hommes qui n'ont pas le droit de mourir à cause des algues vertes »,



Yves-Marie Le Lay, militant écologiste et président de l'association Sauvegarde du Trégor-Goëlo Penthièvre, devant les échouages d'algues vertes de la plage de la Grandville à Hillion (Côtes-d'Armor)

| PHOTO : OUESTFRANCE

insiste Yves-Marie Le Lay. Trois cas sèment le doute. En 1989 avec le décès d'un joggeur à Saint-Michel-en-Grève. Les résultats d'autopsie n'ont jamais été dévoilés. Vingt ans plus tard, *idem* avec Thierry Morfoise, décédé alors qu'il transportait des algues vertes ramassées sur la plage de Binic.

Pour lui, le médecin avait conclu à une mort naturelle : un infarctus. Une enquête est tout de même ouverte par le procureur de l'époque, « pour apaiser les inquiétudes ». Finalement, la piste de l'hydrogène sulfuré est écartée. Après des rebondissements et un long combat judiciaire, si la mort est reconnue comme accident du travail, aucun lien officiel n'est tissé avec les marées vertes.

Même chose pour le dernier cas en date, avec le décès d'un deuxième joggeur, retrouvé dans une vasière

d'Hillion, en 2016.

## La détermination des lanceurs d'alerte

Seuls les cas sur des animaux ont eu ces confirmations. Pas sans peine. Exemple en juillet 2009 : un cheval meurt subitement sur la plage de Saint-Michel-en-Grève. Les examens post-mortem ne sont réalisés que grâce à la détermination du médecin urgentiste de Lannion, Pierre Philippe et du cavalier, convaincus de l'importance de procéder aux analyses. Là, les résultats ont parlé. Mais pas pour le cavalier qui avait fait un malaise...

Ça n'a pas empêché, trois ans plus tard, d'autres mystères sur les morts en rafale des trente-six sangliers entre Morieux et Hillion. « La préfecture continuait à dire "on n'est pas sûr" que cela soit à cause de l'hydrogène sulfuré », glisse le militant. Il a fallu

attendre un mois et demi pour que la conclusion de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) tombe : « L'hypothèse d'une intoxication par l'H<sub>2</sub>S est hautement probable. »

Aujourd'hui, un protocole systématique est mis en place en cas de décès ou malaise sur un site pollué par les marées vertes. C'est ce qu'atteste la préfecture des Côtes-d'Armor. « Ces autopsies sont ordonnées par les services du ministère de la Justice », insiste le représentant de l'État. Secret de l'enquête oblige, le procureur de la République, Nicolas Heitz, n'a pas encore fourni d'éléments nouveaux liés au sanglier d'Hillion mort le 15 octobre 2023. Est-ce que ce cas fera date dans l'histoire empoisonnée de ces algues ?

Gaëlle COLIN.